

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'établissement de la formation générale des adultes du centre multiservice des Samares 25 septembre 2023

Présences

Groupes sociocommunautaires et socioéconomiques

Officiel

Ayotte, Bruno	CJE d'Autray-Joliette	P
Pelletier, Marc	CJE Matawinie	P
Rinfret, Geneviève	CJE Montcalm	P

Entreprises

Girard, Marie-Pierre	CISSS de Lanaudière	P
Vacant		

Élèves

Vacant		
--------	--	--

Personnel du centre multiservice

Chartier, Hélène	Enseignante Centre de formation l'Envol	P
CLAVEAU, Marilou	Enseignante Centre de formation de l'Envol	P
DALPÉ, Catherine	Conseillère pédagogique Centre de formation l'Envol	P

Direction du centre multiservice

Vallée, Diane	Directrice Centre multiservice des Samares	P
---------------	---	---

Personnes ressources

Boisjoli, Karine	Directrice adjointe des services éducatifs FP et FGA Centre multiservice des Samares	P
Lanoue, Philippe	Directeur adjoint de services de l'organisation scolaire, ressources financières et humaines Centre multiservice des Samares	A
Babeux-Chartrand, Sylvie	Secrétaire de gestion	P

Conseil d'établissement 25 septembre 2023 Formation générale des adultes

Mise en situation commune

Mot de bienvenue et ouverture de la séance

Vérification du *quorum* et régularité de la séance

1. Désignation du ou de la secrétaire de la séance
2. Question du public

Formation générale des adultes

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Lecture et adoption du procès-verbal du 25 mai 2023
3. Suivi du procès-verbal du 25 mai 2023
4. Sujets de mise en commun
 - 4.1 Rôles et fonctions du Conseil d'établissement : Formation obligatoire CÉ et principaux sujets traités LIP art. 53 et 459.5
 - 4.2 Dénonciation de conflits d'intérêts LP art. 53 et 70
 - 4.3 Nomination à la présidence du Conseil d'établissement
 - 4.4 Nomination à la vice-présidence du Conseil d'établissement
 - 4.5 Règles de régie interne pour les rencontres du Conseil d'établissement (Adoption) LIP art. 67 et 108
 - 4.6 Calendrier annuel des rencontres du Conseil d'établissement (Adoption) LIP art. 67 et 108
 - 4.7 Budget de fonctionnement CÉ 2023-24 (Adoption) LIP art.66 et 108
 - 4.8 Collation des grades (Discussion)
 - 4.9 Activités de collecte de fonds – Célébration de la rentrée du centre de formation l'Envol (Approbation) LIP art.94 et 110.4
 - 4.10 Activités de collecte de fonds –Halloween du centre de formation l'Envol (Approbation) LIP art.94 et 110.4
 - 4.11 Activités de collecte de fonds –Paniers de Noël du centre de formation l'Envol (Approbation) LIP art.94 et 110.4
 - 4.12 Activités de collecte de fonds –Persévérance scolaire, réussite et engagement du centre de formation l'Envol (Approbation) LIP art.94 et 110.4
 - 4.13 Activités de collecte de fonds –Salon de l'éducation et Salon du livre de Trois-Rivières du centre de formation Lavaltrie (Approbation) LIP art.94 et 110.4
 - 4.14 Résultats 2022-23 et bilan du projet éducatif 2018-2023 (Information) LIP art. 74 et 109
 - 4.15 Amélioration continue (Information) LIP art. 96.12
 - 4.16 Reddition de compte du plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2022-23 (Information) LIP art 83.1 et 109.1
 - 4.17 Rapport annuel du Conseil d'établissement 2022-23 (Adoption) LIP art.63
 - 4.18 Projet éducatif 2023-2027 (Consultation) LIP art. 74-75-109 et 109.1
 - 4.19 Normes et modalités d'évaluation des apprentissages 2023-24 (Information)
 - 4.20 Informations et services dans les centres (Information) LIP art. 96.12
5. Sujets pour la formation générale des adultes

Levée de l'assemblée de la formation professionnelle

Mot de bienvenue

Madame Diane Vallée souhaite la bienvenue à tous et remercie les membres de leur présence. Elle fait également mention de 2 postes vacants, personnel de soutien FGA et entreprise à la suite du départ de M. Blais. Elle fait appel à tous pour le comblement de ces 2 postes via des suggestions.

Le *quorum* étant constaté, l'assemblée est légalement ouverte à 17h00

Désignation du ou de la secrétaire de la séance

Sylvie Babeux-Chartrand est désignée à l'unanimité secrétaire du Conseil d'établissement

C.É. – F.G.A. 2023.09.25.01

Sur proposition dûment faite et appuyée :

- Il est proposé par madame Marie-Pierre Girard
- Appuyé par madame Hélène Chartier

Et résolu :

d'adopter la nomination de Sylvie Babeux-Chartrand à titre de secrétaire de la séance du Conseil d'établissement du Centre multiservice des Samares pour la formation générale des adultes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Formation générale des adultes

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

C.É. – F.G.A. 2023.09.25.02

Sur proposition dûment faite et appuyée :

- Il est proposé par Catherine Dalpé
- Appuyé par Marc Pelletier

Et résolu :

d'adopter l'ordre du jour de la formation générale des adultes du 25 septembre 2023

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2. Lecture et adoption du procès-verbal du 25 mai 2023

C.É.- F.G.A. 2023.09.25.03

Sur proposition dûment faite et appuyée :

- Il est proposé par Hélène Chartier
- Appuyé par Bruno Ayotte

Et résolu :

d'adopter le procès-verbal de la formation générale des adultes du 25 mai 2023 tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Suivi du procès-verbal du 25 mai 2023

Madame Diane Vallée présente les différents suivis au procès-verbal.

Page 4 – Cohorte en charpenterie-menuiserie avec 20 inscriptions (dont 9 membres de la communauté Atikamekw) et 4 autres en attente. Une subvention de 141 135 \$ par le Ministère de l'éducation.

Page 5 – Budget révisé sera présenté lors de la rencontre de novembre 2023

Page 6 – Transférabilité – sera présenté lors de la rencontre de novembre 2023

4. Sujets de mise en commun

4.1 Rôles et fonctions du Conseil d'établissement : Formation obligatoire CÉ et principaux sujets traités LIP art. 53 et 459.5

Madame Diane Vallée fait une présentation des rôles et responsabilités des membres du Conseil d'établissement ainsi que du document émis par le gouvernement concernant la formation obligatoire des membres. Cette présentation sera rendue disponible aux membres. Elle souligne l'importance de faire la formation obligatoire pour les nouveaux membres.

4.2 Dénonciation de conflits d'intérêts LIP art. 53 et 70

Le document de dénonciation d'intérêts est présenté. On demande aux membres ayant un droit de vote de le compléter et de le remettre à la secrétaire pour consignation au dossier.

4.3 Nomination à la présidence du Conseil d'établissement C.É. -F.G.A. 2023.09.25.04

Les membres proposent madame Geneviève Rinfret comme présidente du Conseil d'établissement et elle accepte la nomination avec plaisir.

Sur proposition dûment faite et appuyée :

- Il est proposé par Bruno Ayotte
- Appuyé par Josianne Ducharme

Et résolu :

d'adopter la nomination de madame Geneviève Rinfret à titre de présidente du Conseil d'établissement du Centre multiservice des Samares pour la formation générale des adultes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4.4 Nomination à la vice-présidence du Conseil d'établissement C.É. -F.G.A. 2023.09.25.05

Les membres proposent monsieur Bruno Ayotte à titre de vice-président du Conseil d'établissement et il accepte la nomination avec plaisir

Sur proposition dûment faite et appuyée :

- Il est proposé par Patricia Chevrette
- Appuyé par Normand Dansereau

Et résolu :
d'adopter la nomination de monsieur Bruno Ayotte à titre de vice-président du Conseil d'établissement du Centre multiservice des Samares pour la formation générale des adultes

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4.5 Règles de régie interne pour les rencontres du Conseil d'établissement LIP art. 67 et 108

C.É. -F.G.A. 2023.09.25.06

Madame Diane Vallée présente le document sur les règles de régie interne. Des modifications ont été suggérées :

- Ajout d'une table des matières;
- Au point 4.1.3 : ajout d'un point à la fin;
- Au point 5.1.3 : chaque période de question est d'une durée maximale de 15 minutes et apparaît au début de la rencontre;
- Au point 6.4 : la conservation des registres et documents du Conseil sur le site web du centre multiservice;
- Au point 7.1 : la durée maximale d'une séance du Conseil est de trois heures, incluant la partie de mise en commun;
- Au point 10.1.1 : s'il fait défaut de se présenter à plus de deux séances par année. La présidence vérifiera donc avec le membre s'il désire poursuivre son mandat au Conseil;
- On demande une modification à l'encadré afin d'en faciliter la lecture et de le repositionner au bon endroit.

Sur proposition dûment faite et appuyée :

- Il est proposé par Bruno Ayotte
- Appuyé par Hélène Chartier

Et résolu :
d'adopter le document des règles de régie interne avec les modifications spécifiées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4.6 Calendrier annuel des rencontres du Conseil d'établissement LIP art. 67 et 108

C.É. -F.G.A. 2023.09.25.07

Madame Diane Vallée présente le projet de calendrier de rencontres et mentionne que certaines rencontres, au besoin, auront lieu en virtuel, mais que désormais la majorité d'entre-elles seront en présentiel.

Il est demandé de modifier la date de la rencontre du 15 avril 2024 au 22 avril 2024 au Centre multiservice des Samares. Quant à celle du 23 mai 2024, elle aura lieu le 22 mai 2024, l'endroit demeure à être déterminé. Une invitation officielle sera envoyée pour chacune des rencontres.

Sur proposition dûment faite et appuyée :

- Il est proposé par Bruno Ayotte
- Appuyé par Hélène Chartier

Et résolu :

d'adopter le calendrier des rencontres du Conseil d'établissement reflétant les changements discutés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4.7 Budget de fonctionnement du Conseil d'établissement 2023-24 **LIP art. 66 et 108**

C.É. -F.G.A. 2023.09.25.08

Madame Diane Vallée présente le budget alloué de 1 600 \$ annuellement pour la tenue des rencontres du Conseil d'établissement. Cette somme peut être allouée pour couvrir des frais de gardiennage ou de déplacement, auquel cas, un formulaire doit être complété et acheminé. Tous sont d'accord pour utiliser la somme pour couvrir le coût des goûters servis aux réunions, comme par le passé.

Sur proposition dûment faite et appuyée :

- Il est proposé par Catherine Dalpé
- Appuyé par Marc Pelletier

Et résolu :

d'adopter le budget de fonctionnement du Conseil d'établissement et son mode d'utilisation tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4.8 Collation des grades

Le comité organisateur fera l'analyse des frais encourus; la ventilation des dépenses pourra être présentée lors de la prochaine rencontre du Conseil d'établissement. L'événement concerne environ 250 élèves et leurs invités et se tient habituellement à la cathédrale de Joliette. Une discussion s'ensuit pour la dissociation de l'événement conjoint FP et FGA. Ce sera un sujet de consultation des élèves. Par la suite, il est proposé que le Conseil d'établissement fasse une recommandation au comité organisateur de la collation des grades. Celui-ci sera formé à l'hiver et se réunira en janvier 2024.

4.9 Activité de collecte de fonds – Célébration de la rentrée du centre de formation l'Envol

LIP art. 94 et 110.4

C.É. – F.G.A. 2023.09.25.09

Sur proposition dûment faite et appuyée :

- Il est proposé par Catherine Dalpé
- Appuyé par Marc Pelletier

Et résolu :

d'adopter l'activité de collecte de fonds Célébration de la rentrée du Centre de formation l'Envol, tel que déposée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4.10 Activité de collecte de fonds – Halloween du centre de formation l’Envol
LIP art. 94 et 110.4
C.É. – F.G.A. 2023.09.25.10

Sur proposition dûment faite et appuyée :

- Il est proposé par Catherine Dalpé
- Appuyé par Marc Pelletier

Et résolu :

d’adopter l’activité de collecte de fonds Halloween du Centre de formation l’Envol, tel que déposée.

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

4.11 Activité de collecte de fonds – Paniers de Noël du centre de formation l’Envol
LIP art. 94 et 110.4
C.É.-F.G.A. 2023.09.25.11

Sur proposition dûment faite et appuyée :

- Il est proposé par Catherine Dalpé
- Appuyé par Marc Pelletier

Et résolu :

d’adopter l’activité de collecte de fonds Paniers de Noël du Centre de formation l’Envol, tel que déposée.

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

4.12 Activité de collecte de fonds – Persévérance scolaire, réussite et engagement du centre de formation l’Envol
LIP art. 94 et 110.4
C.É. – F.G.A. 2023.09.25.12

Sur proposition dûment faite et appuyée :

- Il est proposé par Catherine Dalpé
- Appuyé par Marc Pelletier

Et résolu :

d’adopter l’activité de collecte de fonds Persévérance scolaire, réussite et engagement du centre de formation l’Envol, tel que déposée.

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

4.13 Activité de collecte de fonds – Salon de l’éducation et Salon du livre de Trois-Rivières du centre de formation de Lavaltrie
LIP art. 94 et 110.4
C.É. – F.G.A. 2023.09.25.13

Sur proposition dûment faite et appuyée :

- Il est proposé par Catherine Dalpé
- Appuyé par Marc Pelletier

Et résolu :

d'adopter l'activité de collecte de fonds Salon de l'éducation et Salon du livre de Trois-Rivières du Centre de formation Lavaltrie, tel que déposée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4.14 Résultats 2022-23 et bilan du projet éducatif 2018-2023

LIP art. 74 et 109

Madame Diane Vallée présente le bilan du projet éducatif 2018-2023 avec l'objectif de qualifier et diplômer un plus grand nombre d'élèves en FGA, FP et FAD. Différentes actions ont été mises de l'avant pour l'atteinte de ces objectifs et la diminution des abandons et la lutte au décrochage. Le sondage aux élèves sera modifié pour donner suite aux commentaires reçus concernant la longueur de l'exercice.

4.15 Amélioration continue

LIP art. 96.12

Madame Diane Vallée présente la démarche d'amélioration continue entreprise et les résultats rencontrés. FFOM (forces / faiblesses / opportunités / menaces) fait en début d'année à la suite de quoi des priorités ont été établies.

4.16 Reddition de compte du plan de lutte contre l'intimidation et la violence

LIP art. 83.1 et 109.1

Madame Karine Boisjoli présente le travail accompli par le comité, dont l'instauration d'un code QR dans l'ensemble des centres afin de faciliter la déclaration de cas de violence et/ou d'intimidation. On constate une amélioration -vs- l'année précédente. Certains processus ont été révisés. Il y a désormais un protecteur national de l'élève et on nous demande de lui acheminer notre démarche et notre reddition de compte. Un membre pose une question sur la corrélation entre la consommation et la violence. Un portrait de la situation sera fourni sous peu au moment de la réception des résultats de l'étude de M. Petersen.

4.17 Rapport annuel du Conseil d'établissement 2022-23

LIP art.63

Le modèle choisi pour le rapport annuel a été présenté et accepté; toutefois, l'assemblée attendra la finalisation du document avant d'accorder son approbation. Les données financières sont attendues pour le mois de novembre afin de compléter le document.

4.18 Projet éducatif 2023-2027

LIP art. 74-75 – 109 et 109.1

Madame Diane Vallée est en consultation des membres du personnel afin de présenter les enjeux, orientations et objectifs, la tournée des centres s'achève. Les membres du CÉ et les partenaires seront aussi consultés le 19 octobre à 17h00. Une invitation vous sera acheminée. Cette réunion se tiendra au Centre d'excellence en santé de Joliette.

4.19 Normes et modalités d'évaluation des apprentissages 2023-24

Madame Karine Boisjoli présente deux documents qui exposent des directives claires pour une évaluation juste et équitable dans les centres. Ces documents semblent être très utilisés et fort appréciés; ils se retrouvent sur le site web du Centre. L'information est déposée sur le site web du CMS et parviendra aux parents et élèves des centres.

4.20 Informations et services dans les centres LIP art. 96.12

- La clientèle en FGA a augmenté.
- Soudage à Montcalm, le groupe est complet, un nouveau groupe débutera possiblement en janvier.
- Le groupe de charpenterie-menuiserie à St-Michel-des-Saints est presque complet avec 20 inscriptions et 4 en attente. Sur ces 24 inscriptions, nous avons 9 élèves atikamekw pour lesquels une somme de 141 000 \$ a été déboursée (mesure 15.0.61 Ministère de l'éducation). Cette formation débute en octobre.
- Le centre à Manawan – les démarches seront amorcées incessamment sous la gouverne de la direction adjointe de Berthier, afin de permettre une offre de services en FGA.

5.0 Sujets pour la formation générale des adultes

Aucun sujet

6.0 Levée de l'assemblée de la formation professionnelle à 19h46

C.É – F.G.A. 2023.09.25.14

Sur proposition dûment faite et appuyée :

- Il est proposé par Bruno Ayotte
- Appuyé par Catherine Dalpé

Et résolu :

d'adopter la levée de l'assemblée de la formation générale des adultes

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Levée de l'assemblée à 20h10



Madame Geneviève Rinfret
Présidente



Madame Diane Vallée
Directrice